

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE
COPY

N. 290

N A T O C O N F I D E N T I A L

ORIGINAL: ENGLISH
30th January 1985

SUMMARY RECORD
C-R(84)59

Summary record of a meeting of the Council held
at NATO Headquarters, Brussels on Friday 30th November 1984
at 9.30 a.m.

PRESENT

Chairmen: Lord Carrington
Ambassador E. da Rin

BELGIUM

Mr. J.J.M.G. Cassiers

CANADA

Mr. J.H. Taylor

DENMARK

Mr. O.R. Borch

FRANCE

Mr. J.M. Merillon

GERMANY

Mr. D. Zu Rantzaus

GREECE

Mr. S. Vassilicos
Mr. S. Dokianos

ICELAND

Mr. T.A. Tómasson
Mr. T. Einarsson

ITALY

Mr. S. Romano

LUXEMBOURG

Mr. J. Wagner
Lt.Col. J.P. Heck
Mr. E. Molitor

NETHERLANDS

Mr. J.G.N. de Hoop
Scheffer

NORWAY

Mr. E. Berg

PORTUGAL

Mr. A. Vaz Pereira

SPAIN

Mr. J. de Ojeda

TURKEY

Mr. O. Olcay
Mr. E. Erner

UNITED KINGDOM

Sir John Graham
Mr. A.M. Simons

UNITED STATES

Mr. D.M. Abshire

N A T O C O N F I D E N T I A L

N A T O C O N F I D E N T I A L

-2-

C-R(84)59

INTERNATIONAL STAFF

Assistant Secretary General
for Political Affairs:

Mr. F. Dannenbring

Executive Secretary:

Mr. T. Özgeri

MILITARY COMMITTEE

Chairman:

General C. de Jager

Deputy Chairman:

Lt.Gen. P.S. Williams

N A T O C O N F I D E N T I A L

-2-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-3-

C-R(84)59

CONTENTS

<u>Item</u>	<u>Subject</u>	<u>Paragraph Nos.</u>
I.	Draft Agenda for the Meeting of the Council in Ministerial Session on 13th-14th December 1984	1 - 6
II.	MBFR: Oral Report by The Ad Hoc Group	7 - 56
III.	The Situation in Poland	57 - 66

N A T O C O N F I D E N T I A L

-3-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-4-

C-R(84)59

N A T O R E S T R I C T E D

I. DRAFT AGENDA FOR THE MEETING OF THE COUNCIL IN MINISTERIAL SESSION ON 13TH-14TH DECEMBER 1984

Document: PO/84/116

1. In presenting the draft Ministerial Council Agenda, the CHAIRMAN said that it was based on the format and content which had been agreed by the Council in the past. The meeting would begin with the Opening Session at 10.30 a.m. in Room 16 with plenary attendance, which was Table (2) + 9, and would include a speech by the Président d'Honneur and the introductory remarks of the Secretary General, as was customary. After this short Opening Session, the Super-Restricted Session would be held as before in Room 2. Attendance at this portion of the meeting had already been briefly discussed in another forum, and he believed that it should be kept to 1+1. As to the subject matter for the Super-Restricted Session, all were obviously agreed that the purpose was to foster a free discussion where Ministers might raise any appropriate topics. In the past, however, in order to facilitate such free discussion, information had been made previously available by delegations in the Permanent Council of themes on which Ministers might wish to touch. Obviously this was particularly helpful for the Secretary General as this would permit him to assist in structuring the debate wherever possible. He therefore invited Permanent Representatives to give an indication of subjects which Ministers might raise during the Super-Restricted Session perhaps on the next occasion on which they met informally.

2. In this connection, he drew attention to the letter received from the Secretary of State of the United States, which had been distributed to Permanent Representatives, in which it was proposed that Ministers might wish to concentrate the discussion on East-West relations and Arms Control. The Secretary General in his reply had expressed the hope, in line with the purpose of such Super-Restricted Sessions, that Ministers could generate some real discussion of the issues and thereby avoid a round of set statements.

3. On the morning of the second day, he considered that it might be useful for the Council to begin with the Communiqué in order to save time and attempt to have it ready for the Press Conference.

N A T O C O N F I D E N T I A L

-4-

NATO CONFIDENTIAL

-5-

C-R(84)59

NATO RESTRICTED

4. He then turned to Item II of the draft Agenda: "Review of the International Situation: East-West Relations". Of the two reports in brackets, he now understood that there would not be a Report on Afghanistan. As to the document on Poland, the Council would discuss it under Agenda Item III of the present meeting when a decision would be taken as to whether or not it should figure as a reference document on the Ministerial Agenda.

5. He therefore concluded by requesting approval of the Draft Agenda and the attendance quotas of 2+9 for the Plenary and 1+1 for the Super-Restricted Sessions, subject to the decision to be taken regarding the document on Poland.

6. The COUNCIL:

- (1) approved the draft Agenda for the meeting of the Council in Ministerial Session contained in PO/84/116, subject to a decision on the document on Poland to be taken under Item III below;
- (2) agreed with the proposed attendance quotas for the Plenary and Super-Restricted Sessions (2+9 and 1+1 respectively).

NATO CONFIDENTIAL

II. MBFR: ORAL REPORT BY THE AD HOC GROUP

7. The CHAIRMAN welcomed, on behalf of the Council, three of the members of the Ad Hoc Group of Allied Ambassadors to the MBFR talks in Vienna: Ambassador Simons, (United Kingdom), Ambassador Molitor (Luxembourg), and Ambassador Erner (Turkey). The Council was very glad to have the Ambassadors present, and he recalled the great attention which that body paid to the affairs of the MBFR, particularly in view of the visit of the Deputy Secretary General to Vienna which had taken place a few weeks previously.

8. The talks in Vienna remained an important forum for East-West contacts and obviously gave signals of Soviet attitudes. He expressed the appreciation of the members of the Council for the patience and industry of their colleagues in the long and difficult negotiations, and they welcomed the opportunity to hear the views of the Ad Hoc Group Team at first hand, especially with regard to the problem of Associated Measures, on which discussions in Brussels were still going on. It would be interesting to hear the views of the Allied Ambassadors themselves on whether such measures were necessary and how they could be achieved, as well as to discover the general opinion of the Ad Hoc Group Team on the progress being made. He then turned to Ambassador Simons, as spokesman for the Team, for the Oral Report.

NATO CONFIDENTIAL

N A T O C O N F I D E N T I A L

-6-

C-R(84)59

9. AMBASSADOR SIMONS began by saying that he had been asked by his colleagues to transmit to the Council the extent to which they had all been gratified by the interest being shown in their work in the negotiations, and how pleased they had been to receive, in Vienna, a visit from Ambassador da Rin. The discussion conducted with the Deputy Secretary General had been most interesting and valuable from all of the points of view represented, and the specific subjects raised had been those particularly on the minds of the Ad Hoc Group. The questions put by Ambassador da Rin had demonstrated, in their formulation, the great corpus of understanding of the problems in Vienna which existed within the Council. He then delivered the Oral Report of the Ad Hoc Group, the text of which had been agreed with his colleagues in Vienna two days previously.

10. Since the last Oral Report of the Ad Hoc Group to the Council on 13th July, the East had maintained its essentially negative approach when criticising the Western proposals of 19th April, as the Ad Hoc Group had pointed out in its written Report to Ministers on 30th October. The East had refused even to discuss the data issue. It had impugned Western sincerity over MBFR and advocated the "simple clear solutions" embodied in the 1983 Eastern proposals.

11. Towards the end of the round in Vienna, however, and especially in the 15th November Soviet Plenary statement, the tone, in conformity with the relative softening in the East's invective in international affairs, had become somewhat less strident; but the East had remained inflexible on every point of substance. The Soviet statement, reflecting pronouncements by the Soviet leadership, contained a call for practical work to begin at the talks, but the East's 1983 proposals were cited as the proper basis for such work. The East agreed to a Western suggestion that weekly informal meetings should be used for a systematic comparison of positions and should conclude with a period of unscripted discussion. This had been encouraging but the East had not made use of the opportunity to help to narrow differences between the sides. An Eastern proposal at an informal meeting for joint drafting of elements of a Treaty Preamble had faltered after the West had conveyed its interest and asked for more details. The East had been unable to provide follow-up details of what it had in mind and had said, informally, that it would not pursue the matter during the present round, although it could return to it in the next round.

X
12. The East continued during the round their tactics of the previous round by underlining the negative state of East-West relations and the alleged shortcomings of the West's MBFR position.

N A T O C O N F I D E N T I A L

-6-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-7-

C-R(84)59

With respect to the latter, the East had gone as far as to term the 19th April initiative "a step backward" and "a prescription for stalemate". Within this context, it had singled out specific components of the 19th April approach to complain, inter alia, that: firstly, it perpetuated the data impasse and foreshadowed even more unacceptable Associated Measures; secondly, it sought unilateral advantage by making proposals for reductions and limitations affecting one half of the Warsaw Pact forces (those of the Soviet Union) in the area, while leaving three quarters of NATO's forces in the area (that is to say non-United States direct participants) unaffected; and thirdly, the West's No-Increase commitment was "interruptable".

X 13. The only point of the 19th April proposal which the East so far acknowledged to be possible was the identical form for United States and Soviet reductions, but this move had been criticised for not being a precedent for follow-on larger reductions and for containing no reference to reduction of armaments.

X 14. Otherwise, however, the East had remained unreservedly critical of the proposal and had continued to charge that the West was guilty of avoiding the key questions of armaments reductions, air force manpower ceilings, and maintenance of collective ceilings, while at the same time inflating its verification demands. More generally, the East had repeatedly questioned the West's sincerity about MBFR. It claimed that the West had used the talks as a cover for a build-up of NATO's conventional forces. It had attacked large-scale NATO manoeuvres, particularly AUTUMN FORGE, and had belittled such progress as there had been in the talks.

C 15. As a counterpoint to its frequent criticism of the 19th April approach, the East had increasingly drawn attention to its own 1983 proposals, praising in particular its proposal for proceeding without delay to an initial mutual example reduction of United States and Soviet forces. Nonetheless, the East had avoided Western efforts to engage in detailed discussions of the East's proposals, perhaps partly because it wished to avoid giving the appearance that progress was possible on substantive issues.

16. The tone of Eastern statements, while polemical and almost wholly negative at the outset of the round, had encompassed a muted secondary theme, which indicated that practical work was now in order, and that the talks could proceed from "words to deeds". Recently, this theme had become more apparent, notably in the Soviet Plenary statement: while replete with standard Eastern criticisms of Western positions, this was marked by relatively mild rhetoric, and was indeed the least polemical Eastern statement of the round. Expanding on the "words not deeds" line, the statement included the declaration that the East "[was] ready to begin practical work even tomorrow". The West had also

N A T O C O N F I D E N T I A L

-7-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-8-

C-R(84)59

noticed during the round that Eastern Representatives had begun informally to raise the question of the relationship between CDE and MBFR.

17. The West had chosen to concentrate on elaborating the 19th April initiative, responding to particular Eastern criticisms and attempting to get the East, at a minimum, to accede to substantive discussion of details contained in the Western approach. The West had endeavoured to demonstrate how the 19th April approach sought to build on areas of convergence, meet Eastern concerns, and attempt to bridge outstanding differences. The West, at the same time, had underscored that its proposal was not presented on a take-it-or-leave-it basis.

18. On the key issue of data, the West had emphasised that the initiative of the 19th April represented a significant modification of its position, noting that the West had both narrowed the dimension of the issue and furnished a new methodology for resolving it. The Western side had taken pains to point out that under this new approach, it was willing to undertake initial United States withdrawals without a formal data agreement and with satisfactory data exchange on only a portion of the forces in the area.

19. The West had also highlighted its position on verification in order to relate it to its move on data, to counter Eastern charges that the West had inflated its demands, and to lay the ground for further developments in the Western position on this issue.

X
✓
20. In addition, the West had shown how the 19th April proposal met Eastern concerns on other issues, for example, on the No-Increase Commitment, or the shortened reduction period, and it had criticised the East for failing to acknowledge any merit in the Western initiative.

21. During the round, the West had introduced, and the East had gone along with, two procedures intended to open up dialogue in the weekly informal sessions by, firstly, adding to the weekly sessions unscripted "post-informal" discussions, and secondly, using the informals for a systematic comparison of positions on all major MBFR issues. Eastern acquiescence to these Western suggestions was a positive note, but the implementation of these procedural changes had revealed fundamental differences with the East over behaviour and interpretation of the changes.

22. For example, the East had opted for a critical approach in the comparison of positions which caused it to dwell on differences and only grudgingly to acknowledge convergences. The

N A T O C O N F I D E N T I A L

-8-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-9-

C-R(84)59

West, in contrast, had adopted an objective, analytical approach aimed at identifying areas of convergence and divergence in the positions of the sides.

23. In the context of the comparison of positions, the Soviets had suggested at the informal meeting of the 13th November that the sides should begin joint drafting of a Treaty Preamble. The Ad Hoc Group conveyed possible interest in this suggestion and sought clarification from the East, particularly regarding modalities. However, the East found itself unable to take the matter further and had evidently had second thoughts about proceeding with it at this juncture.

24. Eastern policy regarding the negotiations depended, in the view of the Ad Hoc Group, on Moscow's assessment of the broader state of East-West relations, on key Western political developments, on the overall context of the Soviet approach to arms control, and, of course, on the state of play within the MBFR negotiations. While the Soviets and their allies had never given the West grounds to expect an Eastern counter-proposal during the round, there had been hints that work on a new Eastern initiative might be underway.

25. Pending new developments, the Ad Hoc Group proposed to continue to expound and elaborate its proposal of 19th April, to continue to use the comparison of positions approach, and to foster a receptive climate in the negotiations to facilitate progress should it be possible to move forward in 1985.

26. In conclusion, he repeated that the course of the next round would be affected by wider Soviet policy concerning arms control as well as by any further Eastern initiatives in MBFR.

27. The CHAIRMAN thanked Ambassador Simons for his careful and thorough Report, for which the Council was most grateful. He then opened the floor for comments or questions from Permanent Representatives.

28. The NETHERLANDS REPRESENTATIVE said that he had listened with great interest to the Oral Report given by Ambassador Simons, and wished to underline as always that it went without saying that his Authorities attached great interest to such briefings since MBFR continued to be an important element in Allied arms control policy, particularly when the aim, as in this case, was to achieve real reductions. He had four questions for the Representatives of the Ad Hoc Group.

29. Firstly, he referred, as the Chairman had done previously, to the subject of Associated Measures, and the absence, so far, of an adapted package of such measures. He wondered whether it would be possible for the Ambassadors to give further comments on

N A T O C O N F I D E N T I A L

-9-

-10-

C-R(84)59

this topic, especially as to whether such an absence of guidance on Associated Measures was felt in Vienna as a hindrance, and whether the Allied team faced tactical difficulties as a result or could manage without what the East had already labelled as "even more unacceptable Associated Measures".

30. Secondly, he mentioned the reference which had been made at the end of the Oral Report to Moscow's assessment, and how the MBFR negotiations were seen in the context in the broader aspects of East-West relations. He said that he would like to hear more of how the Allied Ambassadors evaluated the situation with regard to the potential Eastern unwillingness to continue to negotiate seriously: were there signs of mounting impatience, or was the East more or less satisfied with the present pace of the negotiations?

31. Thirdly, he had heard rumours concerning the apparent existence of a "mini-package" of reductions, and wondered if the Ambassadors could provide more information on this subject.

32. Finally, as the Eastern Representatives had raised informally the question of the relationship between CDE and MBFR, he would be grateful if Ambassador Simons or his colleagues could elaborate on this subject also.

33. The GERMAN REPRESENTATIVE said that he had found the Oral Report very interesting, and he thanked Ambassador Simons and his colleagues for coming to the Council to present it. He wished to echo what had been said by the Permanent Representative of the Netherlands as the Authorities of the Federal Republic also considered it of the essence that Representatives of the Ad Hoc Group continued to report to Brussels and thereby maintain the close rapport which they had with the Council.

34. Ambassador Simons had made mention of the visit of the Deputy Secretary General to Vienna, and he wished to take this occasion to say that the Federal Republic considered the visit to be most timely and useful in the context of the continuing consultations between the Council and the Ad Hoc Group, and his Authorities also very much appreciated the information which had been imparted to the Council by Ambassador da Rin on his return. In this context, he added that if any members of the Ad Hoc Group had any further questions resulting from the visit of the Deputy Secretary General to Vienna, the present meeting would constitute an appropriate occasion on which to continue the discussion. He also had a few comments and questions for the Representatives of the Ad Hoc Group.

35. For their part, his Authorities would like to know more of the details, and perhaps also of the flavour, of the discussion which had been mentioned by Ambassador Simons on a possible preamble to an agreement, and they would also very much like to hear the views of the Ad Hoc Group on the attitude of the East, both with regard to the preamble itself, and, more generally, with regard to the present course of the negotiations.

-11-

C-R(84)59

36. He was also interested to know, though he realized that this might be a very difficult question to answer, whether, in the opinion of the members of the Ad Hoc Group, there were any new negotiating steps on the part of the Warsaw Pact in the offing, and if so, whether the Allied Ambassadors had any indications as to their timing or possible substance.

37. Turning to the situation in Brussels, he thought that he should mention that his Delegation found it somewhat regrettable that despite all the efforts which had been made in the Senior Political Committee, it had not been possible to complete Annex B, and he wished to take this opportunity to encourage all members of that Committee to concentrate their efforts on the questions of substance which still remained open.

38. Furthermore, with respect to the discussions in Brussels, he felt that the Allies should seriously step up their efforts to look at the fundamental facts of verification which, in the general view, required and presupposed an analysis of the real structure and deployment of Warsaw Pact forces, as only a thorough investigation would lead to logical conclusions regarding the issues of verification and inspection.

39. The UNITED STATES REPRESENTATIVE said that his Authorities appreciated the excellent Report delivered by the Ad Hoc Group. He began his comments by saying that the United States believed that the initiative of the 19th April had left, so to speak, the ball in the East's court, and that the tactical advantage now lay with the West. As a result, the Allies should now await a positive response from the East rather than end up negotiating with themselves. The United States also regretted, of course, that the package of enhanced verification measures had not been completed in time for submission during the round, as this might have sent an undesirable signal to the East.

40. In terms of the relationship between CDE and MBFR, his Authorities also believed that an effective system of consultation did exist between the Council, on the one hand, and the Representatives of the CDE and MBFR Delegations on the other.

41. Finally, he wished to mention the relationship between MBFR and improvements in conventional defence, which he considered to be very important in terms of public interpretation. The East had already charged that the West was using MBFR as a "smoke-screen for a conventional build-up". Therefore, the Allies needed to stress that MBFR and the improvement of conventional defence were consistent and complementary: MBFR concerned force levels, whereas improved conventional defence dealt with new weapons themselves. Both served to strengthen stability and reduce the risk of conflict, particularly nuclear war. The West therefore should be very careful to avoid being trapped into a new two-track decision, this time on conventional weapons, as both MBFR and conventional defence improvements were worthwhile, and one should not become the hostage of the other.

N A T O C O N F I D E N T I A L

N A T O C O N F I D E N T I A L

-12-

C-R(84)59

42. The BELGIAN REPRESENTATIVE, like his colleagues, wished to thank the members of the Ad Hoc Group for their visit to Brussels, and Ambassador Simons in particular for his excellent exposé. At this point he also wished to take the opportunity to thank the Secretary General for sending the Deputy Secretary General to Vienna. Ambassador da Rin's visit had been an excellent idea, and had served to reinforce the close consultation which existed between the Allied Ambassadors in Vienna and the Council.

43. He wished to associate himself with the comments of his Netherlands colleague, although, as the Representative of the Federal Republic had pointed out, such questions were largely speculative in essence, and it was up to the members of the Ad Hoc Group to decide to what extent they could reply to them. As the East had implied, or alluded to, some possible relationship between the CDE and MBFR negotiations, he would also be very interested to know more details of what had been said, what the East had allowed the Allies to understand, and what seemed to be the preoccupations or the views of the East on such a relationship between the two sets of talks. Furthermore, he thought he could remember that at the time of the "post-informal" meetings, the East had indicated that it could accept the concept of collectivity if the West were to renounce its demand for sub-ceilings on United States and Soviet forces. He did not know to what extent this could be confirmed, and if so, how far this could be interpreted as an improvement on the position previously adopted by the East. Finally, he said that he also would consider it very useful to know if the Ad Hoc Group had had any indications regarding a possible Eastern initiative, as had been already mentioned.

44. On a more general note, he too had some comments to make on the work being carried out in Brussels. Belgium considered it rather regrettable that the Alliance had not yet managed to complete the work on Annex B, even although all were aware of the difficulties concerned and how it had seemed possible to reach a solution before some new and very interesting ideas were put forward at the last minute, the problem then being exacerbated by the fact that, to be quite sure on certain questions, the Senior Political Committee required the advice of the Military Authorities. Nevertheless, he felt that this constituted a reason for working even harder within the Senior Political Committee, as the West could not show disunity in such a delicate matter when it had taken the initiative in the first place.

N A T O C O N F I D E N T I A L

-12-

-13-

C-R(84)59

45. Lastly, the Council would remember that at the end of the previous year, the United Kingdom, supported by Belgium, had suggested that the Alliance examine once again its overall conception of MBFR and conduct a detailed investigation into the significance of these negotiations, especially since the present circumstances were very different from those in which the talks began, not only in diplomatic terms, but also with regard to the facts of Soviet deployments. Such a study should be conducted along with the Military Committee, quite independently from the continuing work on Annex B, and he considered that this would serve to put the Western ideas into shape, and would also be valuable in helping to explore the question of whether or not a relationship should be established between the MBFR and CDE negotiations.

46. The UNITED KINGDOM REPRESENTATIVE also extended his thanks to Ambassador Simons and his colleagues for the very clear and interesting Oral Report. Indeed, he wished to pay tribute to their enthusiasm, patience, and even fortitude in what must be very discouraging circumstances. Although he had no further questions of his own to add to those which had already been put by his colleagues, he wished to make a general point.

47. The Western proposals of the 19th of April had attempted to open up the negotiations in Vienna, being based on a new concept, namely that full prior agreement on numbers might be at least partly traded for enhanced verification. The United Kingdom had tried to play a constructive part in attempting to work out the necessary enhancements to verification, and had endeavoured to display flexibility throughout. However, further new concepts had only recently been introduced into this work, and while there were no doubts as to their merits, the United Kingdom could not endorse these new ideas without proper study. As the Permanent Representative of Belgium had said, this would take some time, given the need of the NATO Military Authorities to see how these would best fit in with their own military requirements. In such circumstances, the United Kingdom had reluctantly come to recognize that these underlying differences which had come to light in the working out of Annex B related to points of substance, and as such were too great to be resolved by drafting. His Authorities had therefore concluded that the best way forward was probably to address each of these substantive points, and the United Kingdom intended to have specific proposals to make at the meeting of the Senior Political Committee on the 17th December. The attachment needed to be examined as a whole, and the work which had been performed so far would not necessarily be wasted, as elements which had already been worked out could prove to be of lasting value and therefore be carried forward into the new draft. However, his Authorities

N A T O C O N F I D E N T I A L

-14-

C-R(84)59

also believed that the Alliance should reconsider at greater leisure, when agreement had been reached on an integrated package, whether, in the circumstances prevailing at that time, the new draft should be tabled as a completion of the proposals of 19th April or presented in some other way.

48. Ambassador SIMONS began his response to the comments and enquiries made by Permanent Representatives with the first question which had been put, as to whether the absence of Attachment B had constituted a serious hindrance to the work in Vienna and whether it had posed tactical difficulties for the West's negotiators. On this subject, he felt it was fair to say that the Allied Ambassadors had been subjected to no embarrassment so far from the lack of Attachment B, though he was sure that his colleagues would correct him if this was not representative of the views of the Ad Hoc Group. In fact, the East had rarely alluded to the absence of the attachment, one of the few occasions being on the previous day when the Polish Representative, in his plenary statement, had referred to the fact that the West was apparently preparing to bring forward proposals which he categorized as "making the unacceptable even more unacceptable". However, in general terms, the East, for its own purposes, had chosen not to make an issue out of the absence of the document. When the matter had been discussed at a recent meeting of the Ad Hoc Group, one delegation had said that it had begun to pick up snide comments from the East, when one of the Eastern negotiators had compared the East's lack of follow-up to the joint drafting proposal with the West's failure to produce Attachment B. It was fair to say, however, that the East could throw this failure in the face of the West if it suited its purposes to do so.

49. There was also a problem in that the West found itself in a somewhat difficult position whenever Associated Measures were discussed with the East, as had happened, for example, at the last informal meeting, as the Allies were obliged to base their position on those Associated Measures, including verification measures, which had been agreed by the West in 1982, measures whose incompleteness had caused the Western Allies to be engaged in longstanding disagreements amongst themselves, and, as a result, the Western negotiators were faced with the task of defending a position which they did not themselves consider to be entirely satisfactory.

50. No reference to this had been made in the Oral Report which he had just presented, partly because it would not have been possible to reach a consensus on wording, since the views within the Ad Hoc Group faithfully reflected those round the Council table. This being said, however, there were also hints that the East was considering bringing forward another proposal, and in this case the failure of the West to produce Attachment B

N A T O C O N F I D E N T I A L

-14-

did not constitute an impediment to such progress as had taken place in the talks, or to the continued consideration of the matter by the Eastern side. This was about as much as he felt he could add on this particular topic, and he turned to his colleagues to see if they had any additional remarks to make.

51. AMBASSADOR MOLITOR said that the account of Ambassador Simons corresponded exactly with the course of events in Vienna, and he therefore had nothing to add.

52. AMBASSADOR ERNER wished to say that he thought that since the Allies were committed to presenting some form of document to the East at some stage, they should make appropriate preparations to have something ready, "in the deep freeze", as it were, against the day that the East would ask what had happened to the West's Attachment B. At the very least, the Allies should try to find a common denominator in this respect on which a consensus could be based.

53. AMBASSADOR SIMONS also wished to add that it was, of course, a fact that the West would need to take a position on verification at some stage. In this particular instance, the chance to link it closely in time with the proposals of 19th April was now receding as a serious consideration, but whether or not the East brought forward a proposal of its own, the Allies would need to be clear on the matter at some time. While he agreed it might be said that timing was a derivative issue, and a tactical matter on which the team in Vienna would like to be left some discretion, there nevertheless remained the necessity of completing what had been an integral part of the "bargain" of the 19th April 1984, and without it, the West was placed at a certain disadvantage, even although the Council should not underestimate the ability of its negotiating team to make the best of a difficult situation.

54. The TURKISH REPRESENTATIVE said that he had been asked by his Authorities to make a point on a subject which the Council had touched upon, namely the existence of a potential link between the CDE and MBFR negotiations. He had the feeling that the East, in view of a certain parallelism which existed between the fora of the MBFR and CDE, might be prepared to give to this parallelism a form which could also appeal to some of the Allies. It was, however, the attitude of his Government with respect to East-West relations that each forum should be considered in terms of its own mandate and parameters, and that attempts to create a greater convergence between them would lead to an internal imbalance in the negotiations, especially when it came to the preparation of

N A T O C O N F I D E N T I A L

-16-

C-R(84)59

N A T O C O N F I D E N T I A L

draft agreements. In the case of MBFR, this could create great difficulties for those who happened to be participating in one of these fora in a lesser rôle than in the other, that is, whose rôle in Vienna was that of indirect participants.

55. The CHAIRMAN closed the discussion by thanking Ambassador Simons and his colleagues for presenting the Oral Report and for their additional comments. It was certain that the problems related to Annex B remained unresolved, but as the Permanent Representative of the United Kingdom had informed the Council that his Authorities would have substantive proposals to make on 17th December, he considered that it was perhaps better to wait until after that meeting of the Senior Political Committee before conducting the radical review which had been proposed by the Permanent Representative of Belgium. With respect to such a review, he wished to add a note of caution that the Council should take care to ensure that its Terms of Reference would not undercut the process of the MBFR negotiations and the decisions being made by the Allied Ambassadors in Vienna. If no resolution of the difficulties connected with Annex B occurred, however, the Council would need to discuss the matter again and decide whether to follow up the proposal put forward by Belgium and the United Kingdom, though this would not probably take place until after Christmas. It now only remained for him to thank very much the Ambassadors representing the Ad Hoc Group on behalf of the Council, which was very grateful for the trouble which they had taken in coming to Brussels to present the Oral Report.

56. The COUNCIL:

noted with appreciation the Report on the current status of the MBFR negotiations given by Ambassadors Simons (United Kingdom), Molitor (Luxembourg), and Erner (Turkey) on behalf of the Ad Hoc Group of Allied Ambassadors in Vienna and noted the additional information provided in answer to questions.

N A T O R E S T R I C T E D

III. THE SITUATION IN POLAND

Document: PO/84/118

57. Following the approval given by the Council to the draft Ministerial Council Agenda under Item I above, subject to a decision on the document at reference, the CHAIRMAN called upon Permanent Representatives to agree as to the most appropriate course of action which should be taken in regard to this paper. This Report summarized discussion in the Political Committee of

N A T O C O N F I D E N T I A L

-16-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-17-

C-R(84)59

N A T O R E S T R I C T E D

the situation in Poland following the assassination of Father Popieluszko and fulfilled the mandate which had been given by the Council to that Committee on 7th November. It constituted a snapshot of the current situation, which was still evolving, and therefore not an exhaustive analysis of all aspects of the Polish scene. It was therefore up to the Council to decide whether the document should be transmitted to Ministers. Since it had not been agreed word for word, it was perhaps not appropriate to forward it as a main document, but it should perhaps appear as a reference document given that interest in Poland was high.

58. The FRENCH REPRESENTATIVE said that although his Authorities had raised no objections regarding the draft Agenda itself, or the proposed timetable or attendance, he had been asked to state that since the current status of East-West relations would be already covered by one paper, namely the Report to be published under the authority of the Secretary General, France considered that any further observations which the International Staff might make on the situation in Poland should not appear separately but be incorporated into the Report of the Secretary General.

59. The UNITED KINGDOM REPRESENTATIVE, supported by several of his colleagues, said that he very much hoped that the Report on the Situation in Poland could be listed separately on the Ministerial Agenda, though whether as a document or as a reference document was of less importance. As the Council had formally called for it to be prepared, he considered that it should at least appear before Ministers as a reference document.

60. The FRENCH REPRESENTATIVE said that it was nevertheless his duty to convey the instructions of his Authorities to the Council. He considered the problem to be one of logic. As the Secretary General already prepared a Report on the status of East-West relations, of which the Polish situation was obviously an element, he could not see why another Report should be prepared except to be included as an Annex to that of the Secretary General. In any case, he could not see why Poland should be singled out for particular attention, but if it were, he considered that this should be on the basis of an agreed Report. As far as he was concerned, the Council dealt with three types of document: agreed Reports, Reports issued under the responsibility of the Secretary General, Regional or Experts' Reports, and such a paper on Poland could not be included in any of these categories.

N A T O C O N F I D E N T I A L

-17-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-18-

C-R(84)59N A T O R E S T R I C T E D

61. The UNITED KINGDOM REPRESENTATIVE said that he could not follow the logic of his French colleague. Five or six papers relating to various aspects of East-West relations were traditionally listed on the Ministerial Agenda and had already appeared as reference documents although they did not constitute agreed Reports, but rather contained summaries of the Reports submitted by the Regional Expert Groups to the Permanent Council. He therefore saw no reason why such a Report on Poland should not be listed in a similar manner as a reference document.

62. The FRENCH REPRESENTATIVE insisted that he had made a valid point and that the Council should be prepared to accept it as such. He reiterated that it was customary, in his view, for the Council to be presented with only the three categories of document which he had mentioned. There had not hitherto existed a fourth category of Council document published under the authority of the Chairman of the Political Committee. It was therefore logical that he should request that the practice of the Council in this matter be maintained and that only the types of document which his Delegation, the other delegations, and his Authorities were accustomed to receiving should be placed on the Ministerial Agenda.

63. The CHAIRMAN said that if he understood the feeling of the Council, there was no objection to forwarding the document in question to Ministers, but the question concerned the form in which it was transmitted. Though France would not like to see the Report on Poland feature in its present form, as a reference document on the Ministerial Agenda, he knew that most of his colleagues were keen that it should be placed before Ministers. He therefore proposed that he consider himself how this could best be achieved; he would ensure that his solution would be acceptable to the Permanent Representative of France before taking any further action.

64. The DANISH REPRESENTATIVE said that he did not want to complicate the issue, but as a matter of principle wished to point out that he did not accept, immediately and for all time, that there were only three kinds of Council document. There might well be a multitude of potential types of Council document, differing in appearance and status, and he therefore could not go along with any decision limiting the Council to three types of document. If the Council so wished, it could decide to use another form of document, provided agreement was reached.

N A T O C O N F I D E N T I A L

-18-

N A T O C O N F I D E N T I A L

-19-

C-R(84)59

N A T O R E S T R I C T E D

65. The CHAIRMAN said that he was sure that there existed within NATO some forum in which such subjects could be discussed at greater leisure than in the Council itself. In conclusion, he then invited Permanent Representatives to agree to the course of action which he had proposed.

66. The COUNCIL:

- (1) agreed with a proposal by the Chairman that a note by the Secretary General on the situation in Poland(1) would be included as a reference document under Item II of the Ministerial Council Agenda, as otherwise approved under Item I above;
- (2) noted the points made during discussion.

NATO,
1110 Brussels.

(1) Issued as P0/84/122

N A T O C O N F I D E N T I A L

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCILEXEMPLAIRE
COPY

N°

62

N A T O C O N F I D E N T I E LORIGINAL : ANGLAIS
30 janvier 1985PROCES-VERBAL
C-R(84)59Procès-verbal de la réunion du Conseil tenue au siège de l'OTAN
le vendredi 30 novembre 1984 à 9h30P R E S E N T SPrésidents : Lord Carrington
Ambassadeur E. da Rin

<u>BELGIQUE</u> M. J.J.M.G. Cassiers	<u>GRECE</u> M. S. Vassilicos M. S. Dokianos	<u>NORVEGE</u> M. E. Berg
<u>CANADA</u> M. J.H. Taylor	<u>ISLANDE</u> M. T.A. Tomasson M. T. Einarsson	<u>PORTUGAL</u> M. A. Vaz Pereira
<u>DANEMARK</u> M. O.R. Borch	<u>ITALIE</u> M. S. Romano	<u>ESPAGNE</u> M. J. de Ojeda
<u>FRANCE</u> M. J-M. Mérillon	<u>LUXEMBOURG</u> M. J. Wagner Lt.-Col. J.P. Heck M. E. Molitor	<u>TURQUIE</u> M. O. Olcay M. E. Erner
<u>ALLEMAGNE</u> M. D. Zu Rantzaus	<u>PAYS-BAS</u> M. J.G.N. de Hoop Scheffer	<u>ROYAUME-UNI</u> Sir John Graham M. A.M. Simons
		<u>ETATS-UNIS</u> M. D.M. Abshire

N A T O C O N F I D E N T I E L

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 2 -

C-R(84)59

SECRETARIAT INTERNATIONAL

Secrétaire général adjoint pour les
affaires politiques :

M. F. Dannenbring

Secrétaire exécutif :

M. T. Özceri

COMITE MILITAIRE

Président :

Général C. De Jager

Président délégué :

Général C.A. P.S. Williams

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 2 -

NATO CONFIDENTIEL

- 3 -

C-R(84)59

SOMMAIRE

<u>Point</u>	<u>Objet</u>	<u>Paragraphes n°</u>
I.	Projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil en session ministérielle - les 13 et 14 décembre 1984	1 - 6
II.	MBFR : Rapport verbal du Groupe ad hoc	7 - 56
III.	La situation en Pologne	57 - 66

NATO CONFIDENTIEL

- 3 -

NATO CONFIDENTIEL

- 4 -

C-R(84)59

NATO DIFFUSION RESTREINTE

I. PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU CONSEIL EN SESSION MINISTERIELLE - LES 13 et 14 DECEMBRE 1984

Document : PO/84/116

1. En présentant le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil en session ministérielle, le PRÉSIDENT précise que l'on s'est inspiré, pour l'établir, de la forme et du contenu des projets antérieurs qui ont été approuvés par le Conseil. La réunion commencera donc par une session plénière d'ouverture à 10h30 en salle 16 (table (2) + (9)) ; le Président d'honneur prononcera une allocution et le Secrétaire général présentera ses observations liminaires, selon l'usage établi. Cette brève session d'ouverture sera suivie d'une séance super-restruite qui se tiendra en salle 2, comme par le passé. La formule de participation à cette partie de la réunion a déjà été brièvement examinée dans une autre enceinte et il estime que la formule usuelle devrait être maintenue (1+1). En ce qui concerne les thèmes à débattre en séance super-restruite, tous les représentants s'accordent manifestement à reconnaître que l'objet est de favoriser un libre échange de vues au cours duquel les Ministres pourraient évoquer tous les aspects qu'ils jugent pertinents. Afin de faciliter un tel débat en toute liberté, les Délégations ont fait connaître, dans le passé, au Conseil réuni en session permanente les thèmes que les Ministres souhaiteraient aborder. Il va sans dire que ces précisions sont particulièrement utiles au Secrétaire général et lui permettront de contribuer, autant que possible, à l'organisation des débats. Les Représentants permanents sont donc invités à fournir - peut-être à l'occasion de leur prochaine réunion informelle - des indications sur les thèmes dont les Ministres pourraient délibérer en séance super-restruite.

2. A cet égard, le Président appelle l'attention sur la lettre reçue du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui a été communiquée aux Représentants permanents, dans laquelle il est proposé aux Ministres de centrer leurs travaux sur les relations Est-Ouest et sur la maîtrise des armements. Dans sa réponse, le Secrétaire général s'est référé à l'objet des séances super-restruites et a exprimé l'espoir que les Ministres puissent procéder à un examen concret des problèmes en évitant de faire de longues déclarations préparées à l'avance.

3. Il pense que le Conseil pourrait utilement entamer ses travaux au cours de la matinée du second jour par l'examen du Communiqué, de façon à gagner du temps et pour faire en sorte que le texte soit disponible pour la conférence de presse.

NATO CONFIDENTIEL

- 4 -

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 5 -

C-R(84)59

N A T O D I F F U S I O N R E S T R E I N T E

4. Il passe ensuite au point II du projet d'ordre du jour : "Examen de la situation internationale : relations Est-Ouest". Deux rapports sont cités entre crochets et il croit savoir qu'il n'y aura pas de rapport sur l'Afghanistan. S'agissant du document sur la Pologne, le Conseil l'examinera au titre du point III de l'ordre du jour de la présente réunion et décidera alors s'il convient ou non de le faire figurer comme document de référence à l'ordre du jour de la réunion ministérielle.

5. Il demande donc au Conseil d'approuver le projet d'ordre du jour ainsi que les formules de participation de 2+9 pour la session plénière et de 1+1 pour la séance super-restreinte, sous réserve de la décision à prendre concernant le document sur la Pologne.

6. Le CONSEIL :

- (1) approuve le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil en session ministérielle contenu dans le PO/84/116, sous réserve d'une décision concernant le document sur la Pologne, qui doit être examiné dans le cadre du point III ci-dessous ;
- (2) accepte les formules de participation proposées pour la session plénière et la session super-restreinte (respectivement 2+9 et 1+1).

N A T O C O N F I D E N T I E L

II. MBFR : RAPPORT VERBAL DU GROUPE AD HOC

7. Le PRESIDENT souhaite la bienvenue, au nom du Conseil, à MM. les Ambassadeurs Simons (Royaume-Uni), Molitor (Luxembourg) et Erner (Turquie) qui sont tous trois membres du Groupe ad hoc des négociateurs alliés aux conversations de Vienne sur les MBFR. Il dit que le Conseil est très heureux de leur participation à ses travaux et rappelle tout l'intérêt que les Représentants permanents portent aux MBFR, à la suite notamment de la visite que le Secrétaire général délégué a effectuée à Vienne, il y a quelques semaines.

8. Les conversations de Vienne restent importantes : elles permettent de maintenir les contacts Est-Ouest et fournissent bien évidemment des indications sur l'attitude des Soviétiques. Les membres du Conseil apprécient à leur juste valeur la patience et le zèle dont leurs collègues font preuve dans ces négociations longues et difficiles, et ils se félicitent de pouvoir entendre directement le point de vue du Groupe ad hoc, en ce qui concerne plus particulièrement le problème des mesures associées dont l'examen se poursuit à Bruxelles. Il sera intéressant de connaître aussi l'opinion des ambassadeurs des

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 5 -

pays alliés sur l'opportunité de telles mesures et sur la manière de les faire adopter, ainsi que l'appréciation globale du Groupe ad hoc sur les progrès accomplis. Le Président invite ensuite M. Simons, porte-parole des négociateurs, à présenter son rapport verbal.

9. Au nom de ses collègues, M. SIMONS exprime tout d'abord sa profonde gratitude au Conseil pour l'intérêt qu'il porte aux travaux et du Groupe ad hoc dont les membres ont accueilli avec grand plaisir M. l'Ambassadeur da Rin lors de sa récente visite à Vienne. Les entretiens avec le Secrétaire général délégué ont été très intéressants et fructueux à tous points de vue et ont permis d'aborder des sujets qui figurent précisément au centre des préoccupations du Groupe ad hoc. Les questions posées par M. da Rin ont reflété la grande convergence de vues qui existe au Conseil sur les problèmes débattus à Vienne. M. Simons présente ensuite le rapport verbal du Groupe ad hoc dont le texte a été agréé par ses collègues à Vienne, il y a deux jours.

10. Depuis la présentation du dernier rapport verbal du Groupe ad hoc au Conseil le 13 juillet, l'Est s'est cantonné dans une attitude essentiellement négative en critiquant les propositions occidentales du 19 avril, comme le Groupe ad hoc l'a souligné dans son rapport écrit aux Ministres en date du 30 octobre. L'Est a même refusé d'examiner la question des données. Il a mis en doute la sincérité des pays occidentaux à l'égard des MBFR et a préconisé l'adoption des "solutions simples et claires" qui figurent dans ses propositions de 1983.

11. Vers la fin de l'actuelle série de négociations à Vienne, et plus particulièrement dans l'intervention soviétique du 15 novembre en séance plénière, l'Est a cependant adopté un ton un peu moins virulent qui reflète d'ailleurs une relative modération de ses propos polémiques sur la scène internationale ; l'Est est toutefois resté inflexible sur toutes les questions de fonds. Dans leur intervention, les Soviétiques s'inspirent de déclarations antérieures des dirigeants du Kremlin et lancent un appel pour que les conversations s'engagent sur la voie des négociations concrètes, mais ils renvoient aux propositions de l'Est de 1983 comme base valable pour de telles négociations. L'Est s'est rallié à une suggestion des Occidentaux prévoyant une comparaison systématique des positions respectives lors de réunions informelles hebdomadaires qui se termineraient par des échanges de vues improvisés. Il s'agit certes d'un développement encourageant, mais l'Est n'a cependant pas saisi l'occasion pour essayer d'atténuer les différences entre les deux parties. Lors d'une réunion informelle, l'Est a proposé de procéder en commun à la rédaction d'éléments susceptibles de figurer dans le préambule d'un traité, mais il n'a pas donné suite aux demandes d'informations complémentaires de l'Ouest qui avait manifesté de l'intérêt pour cette proposition. L'Est n'a donc pas apporté les précisions voulues sur sa proposition et a officieusement indiqué qu'il entendait la laisser en suspens pour le moment, tout en se réservant la possibilité d'y revenir lors des prochaines séries de négociations.

12. Au cours de la présente session, l'Est est resté fidèle à la tactique adoptée au cours de la phase précédente : il a constamment mis l'accent sur le mauvais état des relations Est-Ouest et sur les préputées lacunes de la position des Occidentaux à l'égard des MBFR. En l'occurrence, l'Est a même qualifié l'initiative du 19 avril de "pas en arrière" et de "recette pour une impasse". C'est ainsi qu'il s'est référé à des éléments spécifiques de l'approche occidentale du 19 avril pour la critiquer notamment sur trois points : tout d'abord, elle maintiendrait l'impasse sur les données et laisserait même présager des mesures associées encore moins acceptables ; ensuite, elle viserait à obtenir des avantages unilatéraux en prévoyant des propositions de réductions et de limitations qui affecteraient la moitié des forces du Pacte de Varsovie dans la zone (c'est-à-dire celles de l'URSS), mais qui ne s'appliqueraient pas aux trois quarts des forces de l'OTAN dans cette même zone (c'est-à-dire celles des participants directs de l'OTAN autres que les Etats-Unis) ; enfin, l'engagement occidental de non-accroissement pourrait être "suspendu".

13. Le seul point de la proposition occidentale du 19 avril que l'Est a jusqu'à présent considéré comme acceptable est la forme identique des réductions américaines et soviétiques, mais même cette initiative a été critiquée parce qu'elle ne peut servir de précédent pour des réductions ultérieures plus importantes et parce qu'il n'est pas fait mention de la réduction des armements.

14. Sur tous les autres points, l'Est a continué de critiquer sans réserve la proposition occidentale en accusant l'Ouest d'éviter les questions cruciales de la réduction des armements, des plafonds applicables aux effectifs des forces aériennes, du maintien des plafonds collectifs, et d'accroître dans le même temps ses exigences en matière de vérification. D'une manière plus générale, l'Est a fréquemment mis en cause la sincérité des pays occidentaux à propos des MBFR, en prétendant qu'ils utilisent les conversations de Vienne pour masquer un renforcement du potentiel classique de l'OTAN. L'Est s'en est pris aux manœuvres de grande envergure de l'OTAN, en particulier AUTUMN FORGE, et a minimisé les progrès accomplis dans les négociations.

15. En contrepoint de ses fréquentes critiques à l'encontre de l'initiative occidentale du 19 avril, l'Est a attiré de plus en plus l'attention sur ses propres propositions de 1983 et a vanté, en particulier, les mérites de sa proposition visant à procéder sans délai à une réduction initiale des effectifs américains et soviétiques par exemple mutuel. Néanmoins, l'Est n'a pas cédé aux pressions des Occidentaux qui souhaitaient engager une discussion détaillée de ses propositions, en partie peut-être parce qu'il voulait éviter de donner l'impression que des progrès sont possibles sur des questions de fond.

16. Si dans leurs déclarations les pays de l'Est ont été le plus souvent polémiques et négatifs au début de la présente série de négociations, ils sont restés plus réservés sur un thème secondaire, selon lequel les parties pourraient maintenant s'engager dans la voie des négociations concrètes et passer des "paroles aux actes". Les Soviétiques ont récemment accordé un peu plus d'importance à cet aspect, notamment dans leur intervention qu'ils ont faite en séance plénière ; elle comporte certes son lot habituel de critiques à l'égard des positions occidentales, mais elle se caractérise aussi par un ton relativement moins virulent et il s'agit sans conteste de la déclaration la moins polémique des pays de l'Est au cours de la présente session. Privilégiant "les actes plutôt que les paroles", l'Est indique qu'il "/est⁷ prêt à engager des discussions concrètes dès demain". Les Occidentaux ont également noté au cours de la présente session que les représentants de l'Est ont commencé à évoquer officieusement la question du lien entre la CDE et les négociations sur les MBFR.

17. Pour sa part, l'Ouest s'est attaché à développer son initiative du 19 avril en répondant aux critiques particulières de l'Est et en s'efforçant de l'inciter à accepter au moins des discussions de fond sur les détails de l'approche occidentale. L'Ouest s'est employé à montrer comment les propositions du 19 avril sont fondées sur des points d'accord, répondent aux préoccupations exprimées par l'Est et visent à aplanir les divergences qui subsistent. Parallèlement, l'Ouest a souligné que ses propositions ne sont pas à prendre ou à laisser.

18. Sur la question cruciale des données, les Occidentaux ont expliqué que l'approche du 19 avril représente une modification importante de leur position et ont noté qu'ils avaient réduit les dimensions du problème et offert de nouvelles méthodes pour le résoudre. Ils ont souligné à diverses reprises qu'ils étaient disposés, aux termes de leur nouvelle initiative, à entamer les retraits initiaux des forces américaines sans un accord formel sur les données et moyennant un échange de données satisfaisant qui concernerait seulement une partie des forces dans la zone.

19. L'Ouest a également insisté sur sa position à l'égard de la vérification pour la rattacher à son initiative sur les données, pour réfuter les accusations de l'Est selon lesquelles l'Ouest aurait accru ses exigences et pour jeter les bases de nouvelles initiatives occidentales en matière de vérification.

20. En outre, les représentants occidentaux ont montré comment la proposition du 19 avril répond aux préoccupations de l'Est concernant d'autres questions, par exemple l'engagement de non-acroissement ou la période de réduction plus brève, et ont critiqué l'Est pour avoir refusé d'admettre que l'initiative occidentale comportait des éléments positifs.

21. Au cours de la session, les Occidentaux ont présenté - et l'Est a accepté - deux mesures visant à améliorer le dialogue à l'occasion des séances hebdomadaires informelles : ils préconisent, tout d'abord, de compléter ces séances par des discussions "post-informelles" improvisées et, ensuite, d'utiliser les séances informelles pour procéder à une comparaison systématique des positions sur toutes les principales questions relatives aux MBFR. L'acceptation de ces suggestions occidentales par l'Est a constitué un développement positif, mais la mise en oeuvre de ces changements de procédure a révélé l'existence de différences fondamentales avec l'Est en ce qui concerne l'interprétation de ces changements et l'approche adoptée.

22. C'est ainsi que l'Est a choisi de critiquer la comparaison des positions : il a donc mis l'accent sur les différences et a reconnu de mauvaise grâce l'existence de points d'accord. En revanche, les Occidentaux ont adopté une approche objective et analytique qui doit permettre de dégager les points d'accord et de désaccord dans les positions des deux camps.

23. S'agissant de la comparaison des positions, les Soviétiques ont laissé entendre à la réunion informelle du 13 novembre que les deux parties pourraient collaborer à la rédaction d'éléments pouvant figurer dans le préambule d'un traité. Le Groupe ad hoc s'est déclaré éventuellement intéressé par cette suggestion et a demandé à l'Est de lui fournir des précisions, notamment sur les modalités. L'Est n'a toutefois pas été en mesure d'accéder à cette demande et a manifestement renoncé, après réflexion, à développer sa proposition pour le moment.

24. Le Groupe ad hoc estime que la politique de l'Est à l'égard des négociations dépend de l'évaluation que Moscou fera de l'ensemble des relations Est-Ouest, des développements politiques importants qui pourraient intervenir à l'Ouest, de l'attitude générale de l'Union soviétique à l'égard de la maîtrise des armements et, bien entendu, du déroulement des négociations. Bien que les Soviétiques et leurs alliés n'aient jamais laissé croire à l'Ouest qu'ils pourraient présenter une contre-proposition au cours de l'actuelle série de négociations, certains signes donnent à penser que l'Est pourrait bien être en train de préparer une nouvelle initiative.

25. En attendant que la situation évolue, le Groupe ad hoc a l'intention de continuer à défendre et à expliquer sa proposition du 19 avril, de s'en tenir à son attitude en faveur de la comparaison des positions, et d'entretenir un climat propice aux négociations au cas où il serait possible d'accomplir des progrès en 1985.

26. M. Simons rappelle, en conclusion, que les prochaines séries de négociations seront influencées par l'attitude plus générale de l'Union soviétique à l'égard de la maîtrise des armements, ainsi que par les nouvelles initiatives que l'Est pourrait prendre dans le domaine des MBFR.

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 10 -

C-R(84)59

27. Au nom du Conseil, le PRESIDENT adresse ses vifs remerciements à M. Simons pour son rapport complet et très détaillé. Il passe ensuite la parole aux Représentants permanents qui souhaiteraient formuler des observations ou poser des questions.

28. Le REPRESENTANT des PAYS-BAS a écouté avec beaucoup d'intérêt le rapport verbal présenté par M. Simons et souligne que les autorités néerlandaises continuent, elles aussi, à manifester le même intérêt pour de tels exposés, parce que les MBFR restent un élément important de la politique des Alliés en matière de maîtrise des armements dont l'objectif, en l'occurrence, est de parvenir à des réductions réelles. Il souhaite poser quatre questions aux représentants du Groupe ad hoc.

29. En premier lieu, il se réfère comme le Président à la question des mesures associées et à l'absence, jusqu'à présent, d'un ensemble adapté de mesures. Il demande aux Ambassadeurs s'il leur serait possible d'apporter des précisions à cet égard et notamment sur le point de savoir si l'absence de directives sur les mesures associées est ressentie à Vienne comme un obstacle et si les négociateurs alliés ne se trouvent pas de ce fait confrontés à des difficultés d'ordre tactique ou s'ils pourraient se passer de "mesures associées encore moins acceptables", comme l'Est les a déjà qualifiées.

30. En deuxième lieu, il mentionne l'évaluation des négociations par Moscou dont il est fait état à la fin du rapport verbal, et la manière dont les négociations sur les MBFR sont perçues dans le contexte plus général des relations Est-Ouest. Il souhaiterait recevoir des informations complémentaires sur la façon dont les Ambassadeurs alliés évaluent la situation, compte tenu d'un éventuel refus de l'Est de continuer à négocier sérieusement : observe-t-on des signes d'impatience accrue ou l'Est est-il plus ou moins satisfait du rythme actuel des négociations ?

31. En troisième lieu, il a entendu des rumeurs à propos de l'existence apparente d'un "ensemble limité" de réductions et il demande si les Ambassadeurs pourraient fournir d'autres renseignements sur ce sujet.

32. Enfin, il saurait gré à M. Simons ou à ses collègues de bien vouloir apporter des précisions sur la question du lien entre la CDE et les négociations sur les MBFR que les représentants de l'Est ont officieusement évoquée.

33. Le REPRESENTANT de l'ALLEMAGNE a trouvé le rapport verbal très intéressant et remercie M. Simons et ses collègues de l'avoir présenté au Conseil. Il se fait l'écho du Représentant permanent des Pays-Bas et déclare que les autorités allemandes jugent également qu'il est essentiel que les représentants du Groupe ad hoc continuent à faire rapport à Bruxelles et à maintenir ainsi leurs étroites consultations avec le Conseil.

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 10 -

34. S'agissant de la visite du Secrétaire général délégué à Vienne, l'Allemagne estime que cette visite particulièrement opportune s'inscrit utilement dans le cadre des consultations suivies entre le Conseil et le Groupe ad hoc, et les autorités de Bonn ont également accueilli avec une vive satisfaction les informations que M. da Riva transmises au Conseil à son retour de Vienne. Il convient d'ajouter que si des membres du Groupe ad hoc souhaitent poser d'autres questions à la suite de la visite du Secrétaire général délégué à Vienne, la présente réunion fournira une bonne occasion de poursuivre l'échange de vues. Le représentant de l'Allemagne entend formuler quelques observations et poser certaines questions aux représentants du Groupe ad hoc.

35. Les autorités de son pays souhaiteraient recevoir des précisions concernant l'éventuel préambule d'un accord dont M. Simons a fait mention et, si possible, sur le climat dans lequel elles ont eu lieu ; elles aimeraient aussi connaître l'avis du Groupe ad hoc sur l'attitude adoptée par l'Est à l'égard de ce préambule et, plus généralement, du déroulement actuel des négociations.

36. Il demande également aux membres du Groupe ad hoc - tout en sachant fort bien qu'il leur sera difficile de répondre à la question - s'il ne faut pas s'attendre prochainement, selon eux, à de nouvelles propositions du Pacte de Varsovie et, dans l'affirmative, si les Ambassadeurs alliés disposent d'éventuelles indications sur la date où elles pourraient être présentées ou sur leur contenu possible.

37. Quant aux travaux qui se poursuivent à Bruxelles, il indique que la Délégation de l'Allemagne trouve assez regrettable que l'on ne soit pas parvenu à mettre définitivement au point l'Annexe B, malgré tous les efforts consentis par le Comité politique au niveau élevé, et il saisit l'occasion pour encourager tous les membres de ce Comité à centrer leur attention sur les questions de fond qui restent sans réponse.

38. En ce qui concerne toujours les discussions qui ont lieu à Bruxelles, il estime que les Alliés devraient accroître sérieusement leurs efforts et procéder à l'examen des données de vérification fondamentales, ce qui exige et presuppose, d'une manière générale, une analyse de la structure réelle et du déploiement effectif des forces du Pacte de Varsovie ; en effet, seule une étude approfondie permettra de tirer des conclusions logiques pour ce qui concerne les problèmes de vérification et d'inspection.

39. Le REPRESENTANT des ETATS-UNIS déclare que les autorités de son pays se félicitent de l'excellent rapport du Groupe ad hoc. Les Etats-Unis estiment que l'initiative du 19 avril a permis, en quelque sorte, de rejeter la balle dans le camp de l'Est et que ce sont désormais les pays occidentaux qui occupent une position tactiquement avantageuse. Par conséquent, les Alliés doivent maintenant attendre une

réponse positive de l'Est, sinon ils finiront par être les seuls à négocier. Bien sûr, les Etats-Unis regrettent également qu'on ne soit pas parvenu à mettre au point un ensemble de mesures de vérification améliorées en temps voulu pour l'actuelle phase de négociations, ce qui peut avoir donné un signal malencontreux à l'Est.

40. S'agissant du lien entre la CDE et des négociations sur les MBFR, les autorités des Etats-Unis estiment également qu'il existe un mécanisme de consultation efficace entre le Conseil, d'une part, et les représentants des délégations à la CDE et aux conversations sur les MBFR, d'autre part.

41. Enfin, le représentant des Etats-Unis souligne le rapport entre les MBFR et les améliorations de la défense classique, qui lui paraît très important du point de vue de l'opinion publique. L'Est a déjà accusé l'Ouest de se servir des MBFR pour "masquer un renforcement de son potentiel classique". C'est pourquoi les Alliés se doivent d'insister sur le fait que les MBFR et les améliorations de la défense classique sont deux choses cohérentes et complémentaires : les MBFR concernent les niveaux de forces, tandis que les améliorations de la défense classique concernent directement les armes nouvelles. Elles contribuent toutes deux à renforcer la stabilité et à réduire le risque de conflit, notamment celui d'une guerre nucléaire. L'Ouest devrait donc veiller tout particulièrement à ne pas se laisser prendre au piège d'une nouvelle double décision, qui porterait cette fois sur les armes classiques, dès lors que les MBFR et les améliorations de la défense classique sont toutes les deux dignes d'intérêt et que les unes ne devraient pas être tributaires des autres.

42. Le REPRESENTANT de la BELGIQUE fait siens les remerciements adressés par ses collègues aux membres du Groupe ad hoc pour leur visite à Bruxelles, et à M. Simons en particulier pour son excellent exposé. Il saisit également l'occasion pour remercier le Secrétaire général d'avoir envoyé le Secrétaire général délégué en mission à Vienne. La visite de M. da Rin a été une idée excellente et a permis de renforcer les très étroites consultations qui existent entre les Ambassadeurs alliés à Vienne et le Conseil.

43. S'associant aux observations de son collègue des Pays-Bas, il souhaite lui aussi poser certaines questions qui seront essentiellement de caractère spéculatif - pour reprendre les termes de son collègue allemand - et il appartiendra donc aux membres du Groupe ad hoc de déterminer dans quelle mesure ils peuvent y répondre. Etant donné que l'Est fait allusion implicitement à un lien possible entre la CDE et les négociations sur les MBFR, il serait également très intéressé de recevoir des informations plus détaillées sur ce qui a été dit, sur ce que l'Est a laissé entendre aux Alliés et sur ce qui semble être les préoccupations ou les points de vue de l'Est à propos d'un tel lien entre deux cadres de négociations. D'autre part, il

croit savoir que lors d'une réunion "post-informelle", l'Est aurait indiqué qu'il pouvait accepter le concept de collectivité, pour autant que l'Ouest renonce à son exigence de sous-plafonds applicables aux forces des Etats-Unis et de l'URSS. Il ne sait pas jusqu'à quel point ces propos peuvent être confirmés et, s'ils donnent lieu à confirmation, dans quelle mesure on peut les interpréter comme un progrès par rapport aux positions antérieures de l'Est. Enfin, il juge également qu'il serait très utile que le Groupe ad hoc fasse part des indications qu'il aurait reçues sur une éventuelle initiative de l'Est, comme on l'a déjà mentionné.

44. D'un point de vue plus général, il souhaite également formuler certaines observations sur les travaux menés à Bruxelles. La Belgique considère qu'il est tout à fait regrettable que l'Alliance ne soit pas encore parvenue à terminer ses travaux sur l'Annexe B ; tous les membres sont bien conscients des difficultés rencontrées : il a paru possible de parvenir à une solution, mais certaines idées nouvelles, très intéressantes, ont été avancées en dernière minute ; la situation a été rendue plus complexe par le fait que le Comité politique au niveau élevé a demandé - pour plus de sûreté - l'avis des autorités militaires sur certaines questions. C'est une raison supplémentaire pour que le Comité politique au niveau élevé multiplie ses efforts, parce que l'Ouest ne peut se permettre de montrer sa désunion dans une matière aussi délicate pour laquelle il a pris l'initiative.

45. Enfin, le Conseil se souviendra qu'à la fin de l'année dernière, le Royaume-Uni a suggéré, avec l'appui de la Belgique, que l'Alliance examine à nouveau l'ensemble de ses conceptions sur les MBFR et effectue une étude approfondie de la signification de ces négociations, étant donné surtout que les circonstances actuelles sont très différentes de celles qui existaient au début des entretiens non seulement au plan diplomatique, mais aussi au regard des déploiements soviétiques. Une telle étude devrait être menée en concertation avec le Comité militaire, en la distinguant nettement des travaux qui se poursuivent sur l'Annexe B, et permettra de mettre utilement au point les idées occidentales et de juger de l'opportunité d'établir ou non un lien entre les négociations sur les MBFR et la CDE.

46. Le REPRESENTANT du ROYAUME-UNI adresse également ses remerciements à M. Simons et à ses collègues pour leur rapport verbal très clair et très intéressant. Il salue l'enthousiasme, la patience et la force de caractère dont ils font preuve face à une situation qui doit être très décourageante. Il n'a pas d'autres questions à poser en plus de celles déjà soulevées par ses collègues et formulera simplement une observation générale.

47. Par leurs propositions du 19 avril, les Occidentaux ont voulu débloquer les négociations de Vienne en se fondant sur un concept nouveau : un accord préalable et complet sur les données quantifiées serait partiellement négociable en échange de mesures de vérification améliorées. Le Royaume-Uni a voulu jouer un rôle constructif en s'efforçant de mettre au point les mesures de vérification améliorées qui étaient requises et en faisant preuve constamment de souplesse. Toutefois, de nouveaux concepts ont récemment été définis et, même si leur valeur intrinsèque est évidente, le Royaume-Uni ne peut les avalliser sans étude préalable. Comme le Représentant permanent de la Belgique l'a dit, cette étude prendra un certain temps parce que les autorités militaires de l'OTAN devront déterminer la meilleure manière d'adapter ces idées nouvelles à leurs propres impératifs militaires. Compte tenu de ces éléments, le Royaume-Uni est malheureusement arrivé à la conclusion que les différences qui étaient apparues lors de l'établissement de l'Annexe B se rapportent à des questions de fond et qu'elles sont trop importantes pour être éliminées par un simple exercice de rédaction. Les autorités britanniques ont donc estimé que la meilleure manière de faire progresser les travaux consiste probablement à examiner chacune de ces questions de fond séparément et le Royaume-Uni compte présenter des propositions spécifiques à la réunion du Comité politique au niveau élevé du 17 décembre. L'Annexe doit être examinée dans son ensemble et les travaux accomplis à ce jour ne seront pas forcément inutiles, dans la mesure où les éléments déjà agréés pourront rester valables et donc figurer dans le nouveau texte. Toutefois, le Royaume-Uni pense également que l'Alliance devra examiner plus longuement, dès qu'un accord sera intervenu sur un ensemble complet, s'il convient de présenter le nouveau texte comme une version achevée des propositions du 19 avril ou sous une autre forme.

48. A la suite des observations et des questions des Représentants permanents, M. SIMONS répond tout d'abord sur le point de savoir si l'absence d'Annexe B a constitué un obstacle sérieux pour les négociateurs à Vienne et si elle leur a causé des difficultés d'ordre tactique. Il croit pouvoir dire que le problème posé par l'Annexe B n'a pas entravé jusqu'à présent l'action des Ambassadeurs alliés, mais il ne doute pas que ses collègues du Groupe ad hoc lui apporteront un démenti s'ils ne partagent pas ce point de vue. En fait, l'Est a rarement parlé de l'absence de cette Annexe ; l'une des rares occasions s'est présentée la veille, lorsque la Pologne a fait allusion, en séance plénière, au fait que l'Ouest se prépare apparemment à formuler des propositions qui "rendront plus inacceptable ce qui l'est déjà". D'une manière générale, l'Est a choisi de ne pas susciter de controverses à propos de l'Annexe qui fait défaut. Lorsque la question a été évoquée à une récente réunion du Groupe ad hoc, un représentant a indiqué qu'il avait relevé, pour la première fois, des remarques sarcastiques de la part de l'Est dont l'un des négociateurs avait établi un parallèle entre, d'une part, l'absence de suites données par l'Est à sa proposition de rédaction commune et, d'autre part, le retard apporté par l'Ouest à la mise au point de l'Annexe B. Il faut reconnaître, toutefois, que l'Est pourra reprocher ouvertement cet échec à l'Ouest, si cela peut servir ses intérêts.

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 15 -

C-R(84)59

49. Les Occidentaux se trouvent aussi dans une situation assez délicate lorsqu'il s'agit de débattre des mesures associées avec l'Est ; à la dernière réunion informelle, par exemple, les Alliés ont été contraints de fonder leur position sur les mesures associées - y compris les mesures de vérification - que l'Ouest avait agréées en 1982, mais dont le caractère incomplet est depuis longtemps une source de désaccords entre les Alliés occidentaux ; cette situation a amené les négociateurs occidentaux à défendre une position qu'ils ne jugent pas eux-mêmes entièrement satisfaisante.

50. Il n'a pas été fait mention de cet aspect dans le rapport verbal, en partie parce qu'il n'aurait pas été possible de parvenir à un consensus sur un texte, étant donné que les opinions au sein du Groupe ad hoc reflètent fidèlement celles du Conseil. Ceci étant dit, certains signes permettent néanmoins de penser que l'Est envisage de présenter une autre proposition et, dans ce cas, le fait que l'Ouest ne soit parvenu à établir l'Annexe B n'a pas empêché l'accomplissement de progrès dans les négociations ou la poursuite de l'examen de cette question par l'Est. M. Simons ne peut guère apporter d'autres précisions sur ce point et il cède la parole à ceux de ses collègues qui souhaiteraient formuler des observations complémentaires.

51. M. MOLITOR dit que M. Simons a présenté un compte rendu exact du déroulement des négociations de Vienne et qu'il n'a rien d'autre à ajouter.

52. M. ERNER dit que les Alliés se sont engagés à présenter un document à l'Est - quel qu'en soit la forme - à une date non précisée et ils doivent donc prendre les mesures voulues afin de disposer d'un texte "en réserve" et de pouvoir le présenter aux pays de l'Est lorsqu'ils voudront savoir ce qu'il en est de l'Annexe B. A tout le moins, les Alliés devront s'efforcer de trouver un dénominateur commun à cet égard qui pourrait servir de base à un consensus.

53. M. SIMONS ajoute qu'il est indéniable que les Occidentaux devront prendre position à un moment donné sur la question de la vérification. En l'occurrence, la possibilité de rattacher directement leur position aux propositions du 19 avril diminue aujourd'hui sérieusement, mais les Alliés devront finir par se prononcer clairement sur la question en faisant abstraction du fait que l'Est présentera ou non une proposition. On peut certes affirmer que les échéances constituent une question secondaire et d'ordre tactique à propos de laquelle les négociateurs alliés à Vienne souhaiteraient disposer d'une certaine marge de manœuvre, mais il reste néanmoins nécessaire de mettre définitivement au point un élément qui fait partie intégrante du "marché" du 19 avril 1984 et sans lequel l'Ouest se trouve quelque peu désavantage, même si le Conseil ne doit pas sous-estimer l'aptitude des négociateurs à tirer tout le parti possible d'une situation difficile.

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 15 -

54. Le REPRESENTANT de la TURQUIE dit que les autorités de son pays lui ont demandé d'intervenir sur un point que le Conseil a évoqué, à savoir l'établissement d'un lien possible entre la CDE et les négociations sur les MBFR. Il a le sentiment que l'Est, compte tenu d'un certain parallélisme qui existe entre les MBFR et la CDE, serait prêt à conférer à ce parallélisme une forme que certains Alliés pourraient également juger acceptable. S'agissant des relations Est-Ouest, le gouvernement turc estime toutefois que chaque cadre de négociations doit être considéré en fonction du mandat et des paramètres qui lui sont propres, et que les tentatives visant à susciter une plus grande convergence entre les deux séries de pourparlers créeraient un déséquilibre entre les deux, en ce qui concerne notamment la préparation de projets d'accord. Dans le cas des MBFR, une telle convergence soulèverait de sérieuses difficultés pour les pays qui participent moins directement à l'une de ces deux séries de négociations, en d'autres termes ceux dont le rôle à Vienne se limite à celui de participants indirects.

55. Le PRESIDENT clôt les débats consacrés à ce point de l'ordre du jour en remerciant M. Simons et ses collègues de leur rapport verbal et de leurs observations complémentaires. Les problèmes liés à l'Annexe B doivent encore être résolus, mais comme le Représentant permanent du Royaume-Uni a fait savoir au Conseil que les autorités de son pays feront des propositions quant au fond le 17 décembre, il serait peut-être préférable d'attendre la tenue de cette réunion du Comité politique au niveau élevé avant d'entamer l'étude plus approfondie que le représentant de la Belgique a proposé d'effectuer. S'agissant d'une telle étude, il ajoute que le Conseil devra s'assurer que le mandat prévu ne portera pas atteinte au processus des négociations sur les MBFR et aux décisions prises par les Ambassadeurs alliés à Vienne. Au cas où il ne serait pas possible de surmonter les difficultés liées à l'Annexe B, le Conseil devra réexaminer la question et décider s'il convient de donner suite à la proposition de la Belgique et des Etats-Unis, ce qui ne se fera probablement pas avant Noël. Il lui reste à adresser ses vifs remerciements aux Ambassadeurs représentant le Groupe ad hoc et à leur exprimer, au nom du Conseil, sa profonde gratitude pour avoir pris la peine de présenter leur rapport verbal à Bruxelles.

56. Le CONSEIL :

prend note avec gratitude du rapport sur l'état actuel des négociations MBFR présenté par MM. les Ambassadeurs Simons (Royaume-Uni), Molitor (Luxembourg) et Erner (Turquie) au nom du Groupe ad hoc des Ambassadeurs alliés à Vienne, ainsi que des informations complémentaires qu'ils fournissent en réponse aux questions.

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 17 -

C-R(84)59

N A T O D I F F U S I O N R E S T R E I N T E

III. LA SITUATION EN POLOGNE

Document : PO/84/118

57. A la suite de l'approbation par le Conseil du projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil en session ministérielle au titre du point I ci-dessus, sous réserve d'une décision sur le document cité en référence, le PRESIDENT demande aux Représentants permanents de convenir de la ligne de conduite la plus appropriée qu'il faudra suivre en ce qui concerne ce document.. Le rapport comporte un résumé des délibérations du Comité politique sur la situation en Pologne à la suite de l'assassinat du Père Popieluszko et fait suite au mandat que le Conseil a confié au Comité le 7 novembre. Il s'agit d'une évaluation ponctuelle de la situation actuelle - qui est en cours d'évolution - et non pas d'une étude exhaustive de tous les aspects de la réalité polonaise. Il revient donc au Conseil de décider s'il y a lieu de transmettre ou non ce document aux Ministres. Etant donné que le texte intégral n'en a pas été agréé, il n'est sans doute pas opportun de le transmettre comme document principal, mais il conviendrait peut-être de le faire figurer comme document de référence à l'ordre du jour, compte tenu du vif intérêt manifesté pour la situation en Pologne.

58. Le REPRESENTANT de la FRANCE dit que les autorités de son pays n'ont soulevé aucune objection à propos du projet d'ordre du jour, du calendrier ou de la formule de participation proposés, mais il a reçu pour instruction de signaler au Conseil que l'état actuel des relations Est-Ouest fera déjà l'objet d'un document - à savoir le rapport qui sera établi sous l'autorité du Secrétaire général - et que la France estime donc que les autres observations que le Secrétariat international pourrait faire sur la situation en Pologne ne devraient pas être diffusées séparément, mais être incluses dans le rapport du Secrétaire général.

59. Le REPRESENTANT du ROYAUME-UNI, avec l'appui de plusieurs de ses collègues, espère vivement qu'il sera possible de faire figurer séparément le rapport sur la situation en Pologne à l'ordre du jour à la session ministérielle ; le fait qu'il y soit mentionné comme document principal, ou comme document de référence revêt moins d'importance. Etant donné que le Conseil en a formellement demandé l'établissement, il estime que le rapport devra au moins être soumis aux Ministres comme document de référence.

60. Le REPRESENTANT de la FRANCE dit qu'il est de son devoir de faire part au Conseil des instructions qu'il a reçues de ses autorités. Il s'agit d'une question de logique. Dès lors que le Secrétaire général a déjà établi un rapport sur l'état des relations Est-Ouest, dont

N A T O C O N F I D E N T I E L

- 17 -

la situation en Pologne constitue manifestement un élément, il ne voit pas la raison pour laquelle il faudrait préparer un autre rapport, sinon pour le joindre en annexe à celui du Secrétaire général. De toute manière, il ne voit pas pourquoi la situation en Pologne devrait faire l'objet d'une attention particulière, mais en admettant que ce soit le cas, il estime alors qu'il faudrait se fonder sur un rapport agréé. Le Conseil connaît de trois catégories de documents : les rapports agréés, les rapports diffusés sous la responsabilité du Secrétaire général et les rapports d'experts régionaux ; le document sur la Pologne ne peut être rattaché à aucune de ces catégories.

61. Le REPRESENTANT du ROYAUME-UNI dit qu'il ne peut suivre le raisonnement de son collègue français. Cinq ou six documents concernant divers aspects des relations Est-Ouest figurent habituellement à l'ordre du jour de la session ministérielle et y ont déjà été mentionnés comme documents de référence, même s'il ne s'agissait pas de rapports agréés mais plutôt de synthèses des rapports soumis par les Groupes d'experts régionaux au Conseil en session permanente. Il ne voit donc pas la raison pour laquelle un tel rapport sur la Pologne ne pourrait pas être également cité comme document de référence.

62. Le REPRESENTANT de la FRANCE insiste sur le bien-fondé de son argument que le Conseil devrait pouvoir accepter comme tel. Il rappelle que l'usage veut que le Conseil soit seulement saisi des trois catégories de documents dont il a fait mention. Il n'y a pas eu jusqu'à présent de quatrième catégorie de documents destinés au Conseil et publiés sous la responsabilité du Président du Comité politique. Il est donc logique qu'il demande de s'en tenir à la pratique suivie par le Conseil en la matière et d'inscrire seulement à l'ordre du jour de la session ministérielle les catégories de documents que la Délégation de son pays, des autres Délégations et ses autorités ont l'habitude de recevoir.

63. Le PRESIDENT croit comprendre qu'il n'y a pas d'objection à la transmission du document en question aux Ministres, mais il s'agit de savoir sous quelle forme il leur sera soumis. La France ne souhaite pas que le rapport sur la Pologne figure, sous sa forme actuelle, comme document de référence à l'ordre du jour de la session ministérielle, mais il sait que la plupart des autres représentants tiennent beaucoup à ce que le document soit soumis aux Ministres. Il propose dès lors de rechercher lui-même la meilleure solution et il fera en sorte qu'elle soit jugée acceptable par le Représentant permanent de la France avant de prendre d'autres mesures.

64. Le REPRESENTANT du DANEMARK ne veut pas rendre les choses plus compliquées, mais il tient à souligner pour la bonne forme qu'il ne peut accepter, une fois pour toutes, qu'il existe seulement trois catégories de documents du Conseil. On peut fort bien concevoir que la liste des documents du Conseil n'est pas limitative et qu'il pourrait en exister, à l'avenir, d'autres catégories et de différentes

formes ; il ne peut donc pas se rallier à une décision qui aurait pour effet de limiter les documents du Conseil à trois catégories. Si le Conseil le souhaite, il pourrait fort bien décider de recourir à une autre forme de documents, pour autant que les représentants donnent leur agrément.

65. Le PRESIDENT ne doute pas qu'il existe au sein de l'OTAN une enceinte qui se prête mieux que le Conseil à une longue discussion de questions de cette nature. En conclusion, il invite les Représentants permanents à approuver sa proposition.

66. Le CONSEIL :

- (1) souscrit à une proposition du Président visant à inclure une note du Secrétaire général sur la situation en Pologne (1), en tant que document de référence, au point II de l'ordre du jour du Conseil en session ministérielle, tel qu'il a été approuvé au point I ci-dessus ;
- (2) prend note des observations formulées en séance.

OTAN
1110 Bruxelles

(1) Diffusée sous la cote P0/84/122.